



ADHESION MDJ 2016

Mairie de Chomérac

11/17 ANS

Tarif unique	11 €
--------------	------

Action passerelle (10 ans) **ADHESION GRATUITE**

Adhésion 11/17 ans

INFORMATION DE L'ADHERENT :

Nom : Prénom : Sexe : G F
 Date de naissance :/...../..... Age :ans Lieu de naissance :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Mail : @
 N° allocataire CAF : Quotient Familial :

Responsable légal :

Nom : Prénom :
 N° téléphone :/...../...../...../.....

L'adhésion à la Maison Des Jeunes est obligatoire, forfaitaire, non remboursable et valable pour une année

Elle permet :

- d'accéder à toutes les activités proposées par la MDJ
- d'être assuré pendant les activités et au sein de la structure
- de participer à la vie de la structure
- de recevoir des informations par mail

En adhérent à la Maison des Jeunes j'ai aussi des devoirs à respecter

Je m'engage à :

- respecter les convictions de chacun dans le respect de la laïcité
- respecter les personnes, les consignes de sécurité et d'hygiène, les locaux, le matériel et les horaires

J'adhère à la Maison Des Jeunes pour l'année 2016 et règle ma cotisation annuelle d'un montant de 11€ par espèces, chèque vacances ou chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public.

Je participe à l'action passerelle à la Maison Des Jeunes.

L'adhésion est à déposer impérativement en mairie avec votre n° allocataire CAF ou le dernier avis d'imposition.

Fait à Le, Signature :

